



Communiqué de presse

14 janvier 2026

## **Le Général de division (2S) Christian Baptiste, ancien Président et Délégué national de l'Ordre de la Libération, rejoint la CARAC**

Le Général de division Christian Baptiste rejoint la CARAC en tant que Conseiller spécial auprès du Président et du Directeur général.

Le Général Baptiste va poursuivre son accompagnement de la mutuelle d'épargne et de retraite pour amplifier et développer le lien avec le monde de la Défense, un secteur hautement stratégique dans le contexte géopolitique actuel. Il aura comme mission de perpétuer l'ancrage de la CARAC et les valeurs qu'elle défend au bénéfice de ses adhérents.

Le Général Baptiste est depuis 2022 membre du Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Carac.

Fidèle à son héritage lié aux combattants d'hier et d'aujourd'hui, la CARAC poursuit son engagement envers le monde de la Défense en étant membre fondateur de la toute nouvelle "Fondation Armée Terre". Le Général Baptiste représente la CARAC à son Conseil d'administration.

Entré en service en 1975, Christian Baptiste a accompli une carrière de plus de trente-cinq années au sein de l'armée française. Il a été Président et Délégué national de l'Ordre de la Libération.

À l'issue de l'École militaire interarmes de Coëtquidan, il choisit de servir dans les unités aéroportées des Troupes de Marine de la 11<sup>e</sup> division parachutiste. Il exerce des responsabilités opérationnelles au sein des régiments de parachutistes et d'infanterie de marine, notamment au 6<sup>e</sup> RPIMa, au 8<sup>e</sup> RPIMa, puis comme commandant du 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine en Martinique. Il participe à de nombreuses opérations extérieures au Liban, en Afrique et dans l'océan Pacifique.

Son parcours comprend également des missions d'assistance militaire technique en Afrique, des fonctions de formation des officiers, ainsi qu'une expertise reconnue dans les domaines de la communication et de la diplomatie de défense.

Breveté de l'École de guerre et ancien auditeur du CHEAM (Centre des Hautes Etudes Afrique et Asie Modernes), il occupe successivement les fonctions de conseiller communication et porte-parole du Chef d'état-major des armées, de Directeur adjoint de la direction de la communication du ministère de la Défense et de porte-parole adjoint du ministère. Il est ensuite nommé attaché de défense et conseiller militaire auprès de l'Ambassadeur de France en Israël, où il est promu Général.

Depuis son départ du service actif en 2011, le Général de division Christian Baptiste a poursuivi son engagement au service de l'État comme haut fonctionnaire, notamment comme Directeur du musée de l'Armée, puis comme Président et Délégué national de l'Ordre de la Libération.

À l'occasion de sa prise de fonction, le Général Baptiste déclare : « *La CARAC occupe une place singulière parmi les institutions issues du monde mutualiste. Mettre mon expérience au service de sa gouvernance et de son développement est, pour moi, une manière naturelle de poursuivre l'engagement au service des Armes de la France et de l'intérêt général* ».

Pierre Lara, Président, et Michel Andignac, Directeur général de la CARAC déclarent : « *Nous sommes honorés d'accueillir le Général Baptiste. Par son expérience de la gouvernance publique, sa connaissance des institutions et son attachement aux valeurs de la Défense, le Général de division Christian Baptiste apportera à la CARAC son expertise et sa vision des enjeux de son environnement pleinement en cohérence avec son identité et ses missions* ».

### A propos de la CARAC

**La CARAC**, Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, qui conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Fière de son histoire centenaire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, l'intégrité, la confiance, et la solidarité, la CARAC se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance. En 2024, à l'occasion de son centième anniversaire, la CARAC a adopté le statut de Mutuelle à mission.

### Pour plus d'informations :

[www.carac.fr](http://www.carac.fr) - [Facebook/Carac.epargne](https://www.facebook.com/Carac.epargne)  
[linkedin/Carac](https://www.linkedin.com/company/carac/)

### Contacts presse CARAC

Vanessa Vazzaz  
[vanessa@ui-agency.fr](mailto:vanessa@ui-agency.fr)  
06 62 07 53 34

Isabelle Genest  
Directrice de la communication  
Tél. : 01 55 61 56 23  
[igenest@carac.fr](mailto:igenest@carac.fr)

RESTRAINT